

C'est pourquoi j'ai pensé à la faire connaître. Ne s'applique-t-on pas un peu partout à faire de mieux en mieux un exercice si salubre, dont le Saint-Père attend tant de fruits? Que chacun y mette du sien. Si pour ma part j'obtenais par ces remarques, que je fais "*in omni simplicitate cordis mei*" qu'un seul fidèle pût mieux faire ne serait-ce qu'une seule heure d'adoration, je m'estimerais amplement récompensé.

Qu'on me permette cependant une remarque qui a son importance. Comme il n'y a que les fidèles qui font partie de l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement qui gagnent l'indulgence de l'Heure Sainte, est-ce que dans toutes les paroisses on a eu soin d'établir cette Archiconfrérie? Est-ce que tous les paroissiens y ont donné leur nom? A nous, Prêtres-Adorateurs, de faire le beau règne de Jésus sur la terre!

22 nov. 1917.

UN CURÉ

## PROCESSIONS EN SUISSE ET EN RUSSIE

Après 42 ans, le canton protestant de Berne, en Suisse, vient de faire un beau geste. Sur la proposition présentée au nom des Catholiques, par M. le député Tobin, le Grand Conseil, dans sa séance du 13 septembre, s'est prononcé à l'unanimité pour la suppression d'un article de la loi du 31 octobre 1875 qui interdisait les processions religieuses dans le Jura Catholique. Les divers orateurs intervenus dans les débats se sont inspirés, à bon droit des grands principes de justice, de concorde et de tolérance, à l'égard d'une population pour qui les imposantes manifestations religieuses, interdites depuis près d'un demi-siècle, sont restées aussi chères qu'inoffensives. Aussi toutes les âmes honnêtes applaudissent à cette solution si naturelle et même si politique.

D'un autre côté les journaux annoncent qu'une procession solennelle du Saint Sacrement, organisée par les Catholiques, s'est déroulée librement, il y a peu de jours, dans les rues de Pétrograd, spectacle que l'on n'avait pas vu, sans doute, depuis bien des siècles. (Revue d'Apologétique, octobre 1917).

*Publié avec l'approbation de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal.*